



## Compte-rendu de l'audience demandée par le Snuipp-Fsu 31 à M. Pons sur la formation des PES

Depuis septembre, le Snuipp-Fsu a rencontré une centaine de PES sur leurs lieux de pratique accompagnée pour dresser un bilan de leurs conditions de formation et d'entrée dans le métier.

Entretien avec Monsieur Pons IEN formation et son conseiller pédagogique Philippe Hitier. Leurs réponses et remarques apparaissent en rouge dans ce document.

### Semaine d'accueil en août

- Le SNUipp-FSU a rappelé que cette semaine d'accueil ne faisait pas partie des obligations de service des enseignants puisqu'à ces dates, les PES ne sont pas encore fonctionnaires stagiaires. C'est donc une semaine de formation bénévole. A l'heure de la refondation de la formation des enseignants, organiser l'entrée dans le métier sur un temps non institutionnel est loin d'être ambitieux et ni à la hauteur des enjeux de la réussite de tous les élèves. Le sentiment général est que cette semaine n'est qu'un affichage de l'administration pour ne pas dire que les PES ont été envoyés en classe sans rien !

Cette semaine est jugée sans intérêt voire inutile : les cours magistraux sont trop théoriques et ponctués de discours anxiogènes et infantilisans. La journée à Ludovia est bien loin des priorités des collègues débutants sans formation.

Seules les journées de jeudi et vendredi avec les PEMF ont été jugées intéressantes. Elles correspondaient aux urgences des PES en charge de la classe dès la rentrée. Ils auraient souhaité que ces temps de préparation avec leur tuteur durent la semaine entière. Au final, peu d'éléments de préparation avant la rentrée, juste un kit de survie.

Les PES n'ont pas pu faire la journée de pré-rentrée avec les collègues de leur école sous le prétexte qu'ils n'étaient pas assurés ! C'est dire tout le grotesque du dispositif : d'un côté, on se sert des PES comme moyens d'enseignement et on les prive d'une formation digne de ce nom, de l'autre, on ne les autorise pas à assister à cette journée de concertation indispensable au bon fonctionnement de leur future école !

### Réponses données

Cette semaine est inscrite dans les principes de la réforme de la maîtrise. Sur le département, Monsieur Pons nous dit que les dégâts ont été limités.

La 1<sup>ère</sup> année de la mise en place de la réforme, lors de cette semaine d'accueil, il y avait un entretien de positionnement face aux IEN, ce qui rappelait le CRPE. Il a été supprimé.

Concernant les cours magistraux de la semaine d'accueil, il y a une obligation légale sur le thème de la tenue de classe, ce qui s'est traduit en conférence sur l'autorité. Le cadrage national de « tenue de classe » a été adapté ici.

La journée à Ludovia est aussi une injonction et a été maintenue malgré les retours négatifs des années précédentes.

Pour ce qui est des 2 jours institutionnels, cela ne relève pas de nous, mais de la direction académique.

Ce type de semaine d'accueil n'existera normalement plus jamais.

Sur la question de la pré-rentrée, l'IEN argumente son choix (un seul jour de pré-rentrée et pas deux) par la nécessité de former les PES un minimum avant leur rentrée.

### **Prise en charge de la classe**

Le SNUipp-FSU a fait remonter :

- une rentrée difficile;
- un sentiment de surcharge, de surmenage;
- les difficultés à digérer et à s'approprier les choses;
- le fait que, pour certains, aucun moment de tuilage avant la PA n'a pu se faire avec le remplaçant nommé.

La situation est globalement très difficile pour les PES qui ont les mêmes obligations qu'un enseignant « lambda » (APC, concertations, synthèse RASED, animations pédagogiques, relations et entretiens avec les parents, livrets d'évaluation, etc...) en plus de tout l'investissement à fournir lors des PA. L'urgence créée par la situation de responsabilité interroge sur une réelle possibilité de se former dans ces conditions. La prise de recul est difficile quand on est « le nez dans le guidon ».

Face à ces difficultés, ce sont souvent les équipes qui se mettent en situation d'aider les PES pour combler les manques d'accompagnement et de formation. Nous rappelons que ces collègues ne sont pas formés pour cela et qu'ils le font sur le principe du volontariat et de la bienveillance.

### **Réponses**

Monsieur Pons fait le même constat : les écoles et les équipes ont été des interlocuteurs importants dans le cursus des stagiaires. Il pointe le manque d'analyse de pratiques.

La surcharge évoquée est insoluble car les moyens de remplacement sont épuisés au mois de janvier et dans le cadre budgétaire contraint, il n'est pas possible de faire autrement.

### **Aides et formations**

Le SNUipp-FSU a fait remonter le manque d'outils pratiques en début d'année (programmations, préparations) et le manque d'allers-retours entre la théorie et la pratique.

Les PES ont donc de très grandes attentes et demandes sur les **stages didactiques** (qui arrivent bien tard).

Ils sont demandeurs, entre autres, de temps de formation qui partent de leurs pratiques de classe, d'outils (type séquences, programmations, évaluations) et d'un module « gestion de classe » (faire vivre sa classe, outils coopératifs, gestion des conflits et des prises de parole, gestion des rythmes différents des élèves, apprentissage de l'autonomie, etc.).

Le plan de formation a du être refait 10 fois cette année. Ceci est lié à un effet de masse (beaucoup plus de PES et arrivée des CAD) qui aboutit à des générations sacrifiées. Nous avons essayé de faire de notre mieux dans ce cadre contraint.

Les stages didactiques auront une durée de 48h.

Cette année, ces stages seront pris en charge par les PEMF et les conseillers pédagogiques. En prise avec le terrain, ils devraient répondre aux attentes des stagiaires.

Ils seront faits sur des entrées sur des fondamentaux. Les choix (déjà arrêtés au moment de notre entretien) sont assumés par Monsieur Pons. Selon lui, l'inscription libre dans un domaine montre que les personnels ne s'inscrivent pas forcément là où ils en ont besoin. Ces modules (ex : 6h entrée dans la lecture) seront ancrés dans la théorie didactique et donneront des outils pratiques.

### **Pratique accompagnée**

Les PES regrettent d'être conseillés sur de la préparation de classe, uniquement lors de la PA, classe qui n'est pas la leur. Cela pose également un problème de posture car on n'agit pas de la même manière avec les élèves des autres. Certains PES auraient trouvé intéressant de voir leur tuteur mener leur classe et tenir le rôle d'observateur.

Des PES font remonter le manque de temps d'observation en PA.

Pour la barrette 3, le stage de PA situé la dernière semaine avant les vacances de Noël est très mal placé (aboutissement des projets, frustrant ...)

Nous rappelons que le SNUipp-FSU est opposé à la formation en alternance. Avoir à gérer sa classe et la quitter ponctuellement pour de la PA, cela revient bien à ça. La formation ne peut se résumer au terrain. Il manque des contenus didactiques, une réflexion sur le métier.

### **Réponses**

Le processus de formation est fixé par un contrat de formation. Les contrats de PA sont déclinés différemment selon les cycles.

Le rôle du formateur est d'aider dans sa classe et de former dans sa classe. Une pratique accompagnée n'est pas modélisante.

Monsieur Pons retient l'idée de la co-intervention comme l'un des dispositifs possible de formation.

### **Visites et accompagnement**

Le SNUipp-FSU 31 insiste sur le fait que les PES ont besoin d'être rassurés et encouragés. Ils ont besoin de bienveillance. Or, on leur demande parfois beaucoup alors qu'ils sont dans les conditions de formation les plus défavorables possibles. Il y a beaucoup trop d'exigences sur une année de débutant. Il ne faut pas oublier qu'ils sont stagiaires et ont donc encore des choses à apprendre.

Certains PES pointent des difficultés relationnelles avec les PEMF. D'une manière générale, les conseillers pédagogiques et formateurs sont plutôt négatifs. Les visites sont très angoissantes et les PES ont le sentiment d'une évaluation permanente.

La « double casquette » des PEMF, à la fois tuteurs et évaluateurs, biaise les rapports. Il y a une confusion formation /évaluation : quelle confiance pour exposer ses problèmes quand un rapport est

systématiquement glissé dans le dossier suite à la visite ? Cela pose également le problème du référent unique et donc du regard unique.

M. Pons associe ces ressentis à ceux qui peuvent être vécus par nos élèves et à la place faite à l'erreur dans notre société. Les élèves sont anxieux devant leurs enseignants et les formés sont, de la même façon, anxieux face à leurs formateurs. Il faut accompagner à réussir.

*En disant cela, le constat d'un système défaillant est fait. La formation des futurs enseignants n'est-elle pas justement le lieu où commencer à changer les choses afin d'en éviter la reproduction ?*

Sur la « double casquette », le tuteur et le conseiller pédagogique sont les plus à même de noter les progrès et les évolutions.

Le changement de tuteur en cours d'année est une piste mais cela avait été proposé la première année de la réforme et les PES avaient demandé à n'en avoir qu'un seul.

L'an dernier, il y a eu une visite qui ne donnait pas lieu à un rapport. Mais cette année, ce n'est pas possible car il y a trop de PES.

Les PEMF doivent partir des observations faites dans la classe des PES lors des visites et faire travailler les besoins lors de la PA (1<sup>ère</sup> PA : besoins déclaratifs des PES et 2<sup>ème</sup> PA : repérage d'un domaine à travailler par le formateur). Ce repérage peut être mal vécu.

Il y a parfois des divergences d'appréciation entre conseillers pédagogiques et PEMF.

Le SNUipp-FSU 31 pointe des inégalités de formation sur le département : certaines circonscriptions organisent des temps d'accompagnement et d'autres pas.

M. Pons reconnaît les disparités de formation sur l'académie. Une réunion d'harmonisation doit avoir lieu au niveau académique.

### **Questions diverses**

D'une manière générale, les PES ont beaucoup de questions et d'inquiétudes sur l'année prochaine (titularisation, délais mouvement...)

#### CLES et C2i2e

Les PES sont dans l'attente d'une information claire, officielle et répondant à leur situation individuelle : critères de validation de leur année ? Équivalence au CLES attribuée (ou non) sur quelle base ? ...

Un message de M. GHOMMIDH de la Division des Examens et Concours a été transféré dernièrement à tous les PES. Le CLES et le C2i2e sont gérés académiquement par la DAFPEN car ce sont des diplômes universitaires. C'est la DAFPEN qui doit financer les sessions. Ce courrier donne également une liste des formations ouvrant droit à des équivalences.

Pour le CLES, il faut voir les uv non compensables sur lesquelles ont eu la moyenne.

Pour les PES qui n'ont aucune équivalence, le CLES et le C2i2E sont de la responsabilité de l'université mais c'est l'éducation nationale qui finance les sessions.

Quels **dispositifs d'aide** l'administration met-elle en place pour les PES en difficulté ?

La procédure d'aide pour les PES est la même que pour les CAD (3 niveaux d'alerte pour le moment) : le stagiaire se signale lui-même, le directeur d'école ou le PEMF ou le conseiller pédagogique signale des difficultés.

Les réponses varient selon les difficultés : PA supplémentaire, aide des conseillers pédagogiques. Des terrains de stages peuvent être compliqués.

Pourquoi les PES en prolongation de scolarité n'ont pas droit à la formation cette année?

Les PES en prolongation de scolarité non titularisés n'ont eu droit à aucune formation cette année, cela concerne 2 personnes qui n'ont pas accès à une PA, pas de stage didactique, etc. Les moyens ne le permettent pas. Dans ce cas, c'est le conseiller pédagogique de circonscription qui joue le rôle de tuteur.

Le Snuipp-Fsu a rappelé les dégâts engendrés par la réforme de la mastérisation :

- fin de la formation professionnalisante
- fin du recrutement sous statut de fonctionnaire par le désengagement de l'État,
- tri social accru des étudiants et par conséquent crise du recrutement,
- remise en cause de l'identité professionnelle,
- souffrance professionnelle subie par cette dernière promotion de PES.

Cependant, la nouvelle réforme prévoit que les futurs PES auront l'an prochain un temps de service « devant élèves » en pleine responsabilité à mi-temps (ce qui abaisse fortement les horaires des maquettes de master).

Ce choix est inquiétant, et selon le Snuipp-Fsu 31, il ne va pas dans le sens d'une véritable refondation de la formation et d'une revalorisation du métier.

L'an prochain, il est prévu une alternance à mi-temps sur le modèle de ce qui se faisait dans le 2<sup>nd</sup> degré.

Les postes de stagiaires seront encore considérés comme des moyens d'enseignement. Il est prévu des stages filés (PES en charge d'une classe à mi-temps) et massés. Les temps filés devraient se faire sur les cycle 2 et 3 et les deux stages massés en cycle 1 et dans l'autre cycle (2 ou 3, selon l'affectation du poste). Ce système existe dans d'autres départements (Albi).

Pour une formation de PES de meilleure qualité, le Snuipp-Fsu demande :

- une réelle formation sur du temps institutionnel,
- une différenciation formation/évaluation en confiant ces deux missions à des personnes différentes
- un accompagnement réellement formateur et réalisé dans un climat de bienveillance
- une priorité donnée aux stages massés, seule formule qui permette de vrais allers-retours avec la théorie et une prise de recul formative,
- des contenus didactiques proches du terrain, une réflexion sur le métier dans les cours donnés à l'ESPE

-des conditions d'exercice sélectionnées pour permettre une mise en réussite du PES (pas de double-niveau, écoute attentive des équipes lorsqu'elles formulent une réserve à confier une classe à un stagiaire et émettent d'autres propositions).

Pour le SNUipp-FSU, l'année de fonctionnaire stagiaire doit être une année de formation en alternance avec des temps en situation professionnelle en responsabilité. Visites, conseils, suivi, bilans des différentes catégories de formateurs sont indispensables pour permettre une analyse réflexive sur ses pratiques au sein des ESPE. Le stage en responsabilité doit être réduit et ne pas dépasser le tiers du service pour permettre une véritable formation intégrée. Nous dénonçons toute formation en alternance qui serait uniquement centrée sur l'expérience de terrain.

Au niveau local, nous nous réjouissons de la tenue d'un conseil de formation. Nous serons attentifs et vigilants à la mise en place du schéma de formation destiné aux futurs PES.